

L'ouverture du marché français et EDF en Europe

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **92 (2001)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-855775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

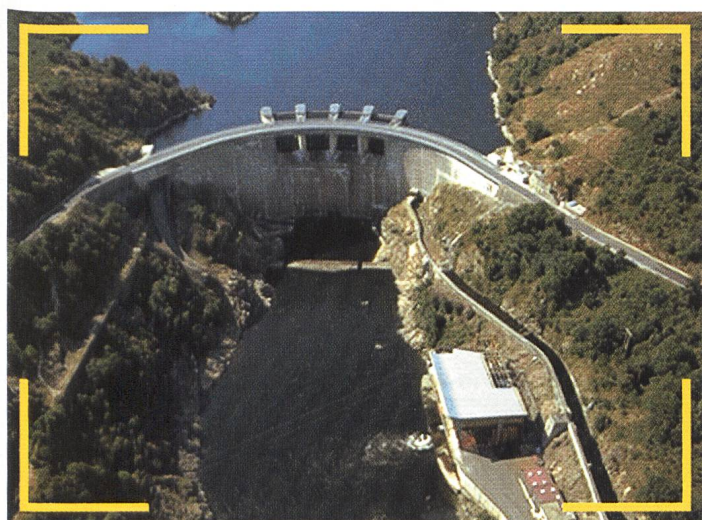
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ouverture du marché français et EDF en Europe

Le marché français est ouvert à la concurrence depuis le 19 février 1999, comme le prévoit la directive européenne de 1996. Aujourd'hui, 1400 sites ont le choix de leur fournisseur d'électricité. Outre la mise aux enchères de 6000 MW, les signes de l'ouverture du marché sont significatifs: 82 industriels ont choisi un autre fournisseur qu'EDF, des concurrents sont entrés sur le marché de la production en France, une bourse de l'électricité verra le jour en France. Selon EDF, le marché français est plus ouvert que celui d'autres pays européens.



Electricité en France:
15% force hydraulique
(photos EDF).
Strom in Frankreich:
15% Wasserkraft
(Bilder EDF).

EDF perd des clients en France, c'est le jeu normal de la concurrence

Aujourd'hui, 30% du marché français est ouvert à la concurrence et les clients consommant plus de 16 millions de kWh (16 GWh) par an et par site peuvent choisir leur fournisseur d'électricité (ces clients représentent 1400 sites en France). Le seuil d'éligibilité baissera à 9 GWh au plus tard début 2003, comme le prévoit la directive européenne.

Au total, depuis l'ouverture du marché français en 1999, 82 gros clients ont quitté EDF (soit 117 sites) au profit d'électriciens comme Electrabel (Belgique), RWE et E.On (Allemagne), ENDESA (Espagne), etc. Ceci représente environ 11,5% du marché ouvert à la concurrence.

Adresse de contact

Electricité de France (EDF)
Direction de la Communication
22-30 Avenue Wagram
F-75382 Paris Cedex 08

Le Réseau de Transport et d'Electricité, RTE, a aussi fait jouer la concurrence pour la fourniture d'électricité nécessaire à la compensation des pertes physiques sur le réseau, ce qui représente 4% supplémentaires.

Les conditions sont remplies pour que la concurrence se développe en France

Le marché français ouvert à la concurrence représente environ l'équivalent de 150 TWh. Les capacités d'interconnexion internationales sont aujourd'hui suffisantes pour permettre à des électriciens étrangers d'alimenter la totalité des clients éligibles français.

La loi offre des garanties pour que la concurrence se développe en France. N'importe quel producteur peut s'installer en France. Il lui suffit pour cela de demander une autorisation auprès des pouvoirs publics.

La gestion du réseau de transport a été confiée au RTE, entité indépendante au

sein du groupe EDF. L'accès au réseau se fait selon le système du timbre poste, indépendamment de la distance.

Les exportations et importations d'électricité en France sont possibles du fait des interconnexions ouvertes à la concurrence: cela garantit à tous les fournisseurs étrangers qu'ils peuvent effectivement approvisionner des clients en France ou entrer en France pour livrer à l'étranger.

La Commission de Régulation de l'Electricité, CRE, est indépendante. C'est elle qui est chargée de régler les différends entre les gestionnaires de réseaux et les utilisateurs de ces réseaux.

Des électriciens étrangers entrent sur le marché de la production en France

Le 4 septembre 2001, François Roussely, président d'Electricité de France, et Michel Margnes, président du conseil d'administration de la Compagnie Nationale du Rhône, ont signé un accord jetant les bases d'un nouveau partenariat entre les deux entreprises.

Cet accord, qui modifie les liens unissant les deux entreprises depuis plus de 50 ans, met en œuvre les dispositions arrêtées par le Comité Gentot. Il a pour objectif d'assurer le succès de la transformation de la CNR en producteur indépendant d'électricité. Il prévoit une période de transition qui permettra à la CNR de parfaire son apprentissage tant industriel que commercial.

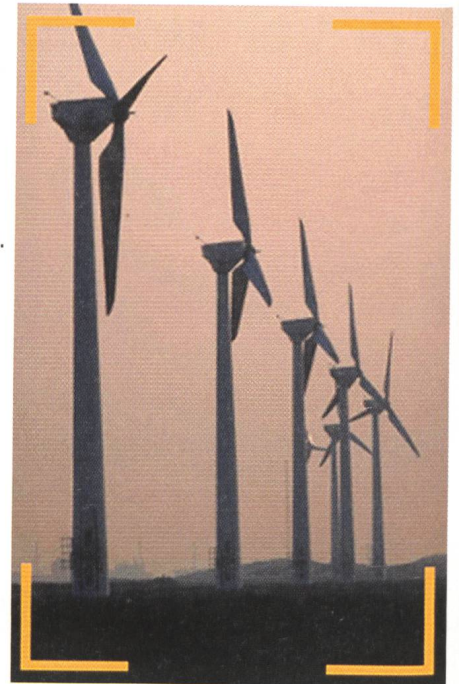
D'une part, depuis le 1^{er} avril 2001, la CNR assume la responsabilité de la gestion de la production de ses ouvrages. Elle confie à EDF, pour une durée de cinq ans éventuellement renouvelables, une mission d'assistance technique et de concours à l'exploitation. La CNR rémunère EDF pour cette mission et pour le transfert de compétences dont elle bénéficiera.

D'autre part, EDF s'engage à enlever, sur une base de prix de marché, une quantité dégressive de l'électricité produite par la CNR jusqu'en 2006.

L'électricien espagnol Endesa a pris le contrôle conjoint de la SNET (Société nationale d'électricité et de thermique) avec Charbonnages de France. La SNET dispose de cinq sites de production, pour une puissance totale d'environ 2600 MW (8 TWh de production annuelle).



Electricité en France: 75% énergie nucléaire.
Französischer Strom: 75% Kernkraft.



Renforcement de la production éolienne.
Die Produktion von Windenergie soll stark gefördert werden.

Powernext: une bourse de l'électricité au service de l'ouverture du marché français

La bourse française d'échanges d'électricité, baptisée Powernext, sera opérationnelle à l'automne 2001. Les clients éligibles français disposeront alors d'un nouvel outil pour négocier et acheter leur électricité. La société Powernext SA, qui assurera la gestion de cette bourse, a été créée le 26 juillet 2001.

La société Powernext SA réunit des acteurs majeurs du négoce de l'électricité et des marchés financiers: Electrabel, TotalFinaElf, la Société Générale, BNP Paribas et EDF. La majorité du capital est détenue par Euronext et un holding de gestionnaires de réseaux européens regroupés autour du RTE.

Cette bourse de l'électricité offre plusieurs avantages pour les clients éligibles: une meilleure liquidité par la concentration de l'offre et de la demande en un seul lieu, l'affichage d'un prix de référence, une transparence accrue des prix

par diffusion de l'information, une garantie de livraison ...

La mise aux enchères des 6000 MW contribuera à l'émergence d'un marché de gros en France sur lequel les acteurs de la bourse, notamment, pourront s'approvisionner. Ces quantités physiques très importantes mises sur le marché contribueront à donner à la nouvelle bourse profondeur et liquidité.

Powernext a l'ambition de représenter 10% du marché éligible français d'ici 4 à 5 ans. Pour 2002, l'objectif se situe entre 10 à 15 TWh échangés par jour.

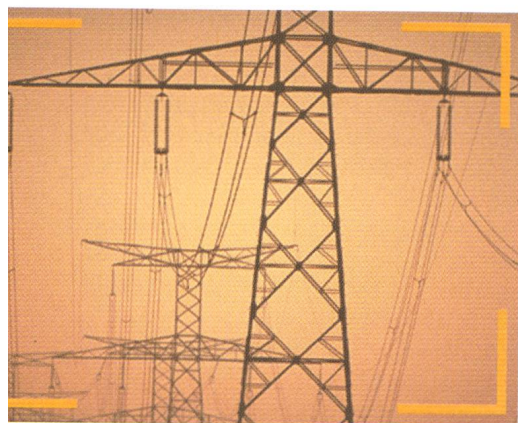
Un marché français plus ouvert que celui d'autres pays voisins

Le marché européen de l'électricité est aujourd'hui ouvert à la concurrence à environ 60%. Toutefois, certains marchés ne sont pas aussi ouverts que le laissent apparaître les taux théoriques d'ouverture. L'ouverture réelle du marché ne se mesure en effet pas uniquement en fonction de l'abaissement du seuil d'éligibilité: les exemples allemand et espagnol, et à un moindre degré italien, illustrent l'écart entre une ouverture affi-

chée et la réalité des conditions de marché. Sur ces marchés, il est quasiment impossible pour un électricien étranger de conquérir des clients, en raison de barrières d'ordre pratique ou technique (péages sur le transport d'électricité, absence de régulateur ou de gestionnaire de réseau unique, insuffisance des interconnexions avec l'étranger, subventions...).

La part de marché d'EDF en tant que producteur d'électricité est de 17,5% en moyenne en Europe (France comprise). Dans les pays européens, EDF ne détient généralement que des positions minoritaires dans des sociétés ne représentant elles-mêmes pas plus de 10 à 12% de leur marché national:

- En Allemagne, EDF possède 34% du capital d'EnBW, troisième électricien du pays, loin derrière E.ON et RWE.
- Au Royaume-Uni, EDF est propriétaire à 100% de London Electricity Group qui représente seulement 10% du marché de la distribution du pays.
- En Italie, Montedison représente 10% du marché italien de l'énergie.



La gestion du réseau de transport a été confiée au RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

Der Betrieb der Stromtransportnetze wurde dem RTE (Réseau de Transport d'Electricité) übertragen.

Die Öffnung des französischen Strommarkts

Der französische Markt ist seit 19. Februar 1999 für die Konkurrenz geöffnet, wie es die Europäische Richtlinie von 1996 vorsieht. Heute können 1400 Standorte ihren Stromlieferanten frei wählen. Zudem wurden EDF-Anlagen mit einer Gesamtleistung von 6000 MW versteigert. Die Auswirkungen der Marktöffnung sind bedeutend: 82 industrielle Betriebe haben einen anderen Lieferanten als EDF gewählt, es sind Konkurrenten für die französische Stromproduktion in den Markt getreten und eine Strombörse ist im Entstehen. Gemessen an den Taten sei der französische Strommarkt weiter geöffnet als in den anderen europäischen Staaten, so die EDF. Die 60-prozentige Marktöffnung einiger Nachbarländer wird als rein theoretisch bezeichnet.